



***ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Du District de Football du MORBIHAN***

***Vendredi 14 juin 2019 à 19 H 00
Crédit Agricole du Morbihan
Avenue de KERANGUEN – 56 000 VANNES***

ORDRE du JOUR

- ☞ Ouverture de l'Assemblée par le Président de District
- ☞ Intervention des personnalités
- ☞ Rapport Moral et d'Activité de la saison sportive
- ☞ Bilan sur le FAFA (fonds d'aide au Football amateur) 2018/2019
- ☞ Budget prévisionnel 2019-2020
- ☞ Election du Président du District
- ☞ Election des nouveaux membres du Comité de Direction
- ☞ Intervention du Conseiller Technique Football sur les actions sportives 2018/2019
- ☞ Intervention de Conseiller Technique Départemental DAP sur le développement des pratiques diversifiées
- ☞ Intervention du responsable administratif sur l'agrément collectif service civique
- ☞ Approbation des statuts du District
- ☞ Election des délégués du District pour les Assemblées Générales de Ligue
- ☞ Remise des trophées du champion de chaque division et des petits poucets
- ☞ Remise des médailles de la Fédération et de la Ligue
- ☞ Allocution des Présidents de District et de Ligue

Pointage des Clubs:

***167 clubs présents sur 239 convoqués représentant 318 voix sur 436.
Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut donc se dérouler statutairement.***

- *Mot d'accueil de Monsieur Jean-Pierre LE CLAINCHE du Crédit Agricole du Morbihan souhaitant la bienvenue aux clubs à cette assemblée générale. Il souligne les relations étroites qui lient le football au crédit agricole par le partenariat et les manifestations réalisées en commun avec le District de Football.*
- *Ouverture de l'Assemblée Générale par Monsieur Lionel DAGORNE Président du District qui remercie les personnalités présentes. Lionel Dagorne retrace le parcours et les actions de Bruno Le Bosser durant son passé dans le milieu associatif avant de laisser place à un moment de recueillement en la mémoire de Bruno Le Bosser, président du District, et des sportifs et dirigeants footballeurs disparus.*
Le Président décline l'ordre du jour de l'Assemblée Générale et sollicite l'approbation par les clubs du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 15 Juin 2018 à VANNES.
Le Procès Verbal de l'AG du 15 Juin 2018 est adopté à l'unanimité.

Déroulement de l'ordre du jour

➤ ***Intervention de Monsieur Michel GILLET Adjoint aux sports de la ville de Vannes:***

Après une rapide présentation du sport au sein de la ville de Vannes et des installations sportives à disposition des pratiquants, il évoque le plaisir et l'enthousiasme de la ville de VANNES d'accueillir en son sein des clubs dynamiques et performants à l'image des clubs du Département.

➤ ***Présentation du rapport Moral de la saison sportive 2018/2019 par Félix SAINT-GERMES, secrétaire général du District :***

Le secrétaire général rappelle que ce rapport complet d'activités des commissions sera remis à chaque club présent à l'assemblée générale et sera inséré sur le site du District.

➤ ***Compte-rendu d'activités de la Commission Jeunes : Gérard GOUZERCH***

A l'image de la saison précédente, la commission a conservé les cellules de travail existantes et s'est réunie 9 fois avec 6 réunions restreintes et 3 plénières.

A noter que la réforme de nos compétitions préparée tout au long de la saison dernière a été mise en application dès le mois de septembre. Globalement cette réforme avec des compétitions par année d'âge a donné satisfaction toutefois cette saison de transition nous a permis de cibler les points qui seront à améliorer à l'avenir.

En championnat : la commission comptabilise 19 équipes en U18, 50 équipes en U17, 26 équipes en U16, 76 équipes en U15 et 22 équipes en U14.

De trop nombreux matches ressortent chaque semaine à la rubrique "match non joué".

Nos préoccupations dominantes (déjà signalées les saisons écoulées) et qui restent plus que jamais d'actualité, relève du fait que de trop nombreux matches nous ressortent chaque semaine à la rubrique "match non joué". L'utilisation de la F.M.I. a simplifié les tâches administratives, malheureusement trop souvent la transmission n'est pas effectuée à l'issue de la rencontre.

En coupe : outre les victoires de Languidic en U18, du GJ du Pays de la Gacilly en U17, du GJ Pays de Locmiquelic en U16, de Queven en U15 et du CEP Lorient en U14. Notons la participation de 32 équipes du district en Gambardella. malgré le fait qu'aucune de nos équipes ne se soit qualifiée pour la phase finale.

Les membres de la commission se sont déplacés dans les clubs afin de tenter d'apporter leurs connaissances et les informations pouvant être utiles aux dirigeants, discuter avec ceux-ci, recenser leurs problèmes, leurs suggestions, leurs préoccupations. Au cours de cette saison, nous n'avons eu qu'à nous féliciter de l'accueil reçu dans les clubs que nous avons visités.

Concernant le Futsal, en raison de la réforme des compétitions de jeunes, cette saison le challenge Futsal concernait les catégories U14 - U15 - U16 - U17. Un championnat Futsal U18 et U15 est envisagée pour la saison prochaine.

Un petit mot sur l'arbitrage. Les jeunes qui débutent dans l'arbitrage ont besoin de votre aide, avant, pendant et après la rencontre. Les problèmes que nous rencontrons lors de rencontres de jeunes ne sont pas toujours du fait des joueurs, mais relativement souvent de l'environnement (bancs de touches, parents,...). Il s'agit en l'occurrence d'un problème de club, celui-ci se doit d'y mettre bon ordre. L'intérêt de l'enfant doit rester primordial.

Enfin, un dernier point sur le bénévole : Sans lui, pas de football. L'ensemble des membres de la commission tient à remercier tous les dirigeants qui, chaque samedi, encadrent nos jeunes en leur consacrant leur temps, leur savoir et aussi leur argent par leur participation aux déplacements.

Cependant, le terme « bénévole » ne doit pas être « galvaudé » et devenir un prétexte pour faire n'importe quoi et n'importe comment. Même si cette façon de faire ne relève que d'une minorité, il faut savoir qu'elle existe. Le dirigeant de club se doit d'être avant tout un éducateur, une personne à qui des parents confient leur enfant, aussi convient-il qu'il ait un comportement exemplaire.

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission Championnat et Coupes : Gérard GOUZERCH**

Cette saison, 427 équipes ont disputé les différents championnats séniors, la commission comptabilise 14 forfaits généraux.

Concernant les coupes, 174 clubs ont participé à la Coupe de France alors que 203 équipes étaient engagées en Coupe de Bretagne.

Le Trophée Chaton a réuni 99 équipes tandis que le Trophée Morbihan comptabilise la participation de 212 clubs.

Félicitations à l'ensemble des clubs qui sont sortis vainqueurs de ces compétitions.

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission des Terrains : Joël LE BOT**

Pour rappel, la commission a pour mission le classement des installations sportives à la disposition des clubs affiliés à la FFF. Ce peut être une confirmation de classement lors de la visite décennale (maintien ou changement de niveau) ou pour un classement initial (création d'installation, modification de l'aire de jeu ou des vestiaires). Concernant les confirmations de classement, ce que l'on constate assez régulièrement, c'est un déclassement du niveau 5 pour le niveau 6 pour les motifs suivants : installation non close (clôture) ou aire de jeu non close (main courante sur toute la périphérie), c'est le minimum obligatoire pour les compétitions régionales.

Concernant les créations ou modification des installations, on trouve des réalisations qui ne répondent pas au cahier des charges de la FFF, ce qui peut avoir pour conséquence de ne pas pouvoir atteindre le niveau de classement souhaité. Nous avons eu le cas cette année parce que les architectes n'ont pas tous « la compétence sportive » qui a ses obligations. La commission que vous pouvez contacter par le biais du district se tient à la disposition des clubs et collectivités pour tout renseignement utile : réglementation, sécurité, niveau de classement, projet... Elle se déplace si nécessaire. Il est bon de rappeler que seules les installations classées peuvent être utilisées en compétition officielle.

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission de Discipline : Félix SAINT GERMES**

Alors que la saison avait commencée sous de bons auspices, une dégradation importante s'est produite à partir du mois de janvier avec des agressions physiques et morales envers les arbitres parfois même avec un impact non négligeable sur leur environnement familial....

Pour pouvoir s'exprimer chacun dans son domaine, arbitres, joueurs, éducateurs et dirigeants doivent se sentir en sécurité et en confiance. L'ensemble des acteurs du football se doit avant tout de participer pour le plaisir avant de penser au résultat...

Une importante sensibilisation envers les licenciés des plus jeunes aux plus âgés est nécessaire et fondamentale afin de convaincre chacun des conséquences des actes répréhensibles et de leurs impacts négatifs sur notre sport. Une inquiétante constatation statistique, la progression linéaire sur les deux dernières saisons du nombre des avertissements et surtout des exclusions ce qui se traduit par une augmentation de l'observatoire de la violence.

On note également une recrudescence de problèmes liés à l'utilisation malsaine des réseaux sociaux ce qui pose question.

La synthèse de la saison écoulée permet de constater une augmentation quasi générale des indicateurs.

De plus, il est primordial de prendre en compte le fait que des sanctions beaucoup plus lourdes pour des faits beaucoup plus graves ont nécessité des mises en instructions avec des résultats significatifs. Pour rappel quelques décisions retenues : 8 matchs, 12 matchs, 8 ans (à 2 reprises).

En conclusion, les événements qui se sont déroulés durant la saison ne nous rassurent pas, les arbitres demandent plus de sévérité aux commissions disciplinaires, cela ne doit pas laisser insensible.... Face aux dérives sociétales qui se manifestent sur les terrains de sport et de football en particulier, il est louable de tenter d'endiguer la marée des faits répréhensibles par des sanctions exemplaires même si j'aimerais rappeler le nombre important de rencontres qui se déroulent dans un excellent état d'esprit avec des valeurs qui correspondent à notre sport qu'est le football.

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission d'Appel : Philippe JAILLET**

La commission a siégé à 10 reprises pour l'évaluation de 19 dossiers de natures différentes. 10 appels concernaient les décisions de la commission sportive alors que les 9 autres étaient issues de la commission de discipline.

Par rapport à la saison passée, nous avons une légère diminution de dossiers traités (fin de saison 2017-2018 : 30 dossiers traités).

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission Sportive : André NIO**

La commission s'est réunie à 7 reprises dont 2 en commission restreinte. Sur les 132 dossiers traités, on dénombre 74 réclamations avec 12 réserves techniques, 11 réserves irrecevables et 51 réserves recevables. Des dossiers divers ont également été traités avec 1 feuille de match de complaisance, 4 dossiers football féminin, 2 dossiers vétérans, 1 dossier pour joueur sans licence et 4 matchs perdus suite à l'attitude des joueurs.

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission Médicale : Jean-Paul EVEN**

On rappellera juste que la commission médicale statue essentiellement pour le contrôle et la validation des dossiers médicaux des arbitres de District. Le Docteur EVEN passe régulièrement au District pour la validation des dossiers. Cela permet ainsi aux arbitres d'être opérationnels sur les terrains le plus rapidement possible.

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission Foot Diversifié : Didier MOISAN**

La commission, qui s'est occupé cette saison de 120 équipes, s'est réunie 7 fois pour des missions diverses et variées comme le contrôle des engagements, le contrôle des feuilles de matchs, les compositions des groupes ou encore l'élaboration du calendrier. Concernant la coupe, après une première phase de poule, la commission s'est réunie à chaque tirage et ce jusqu'aux finales qui avaient lieu à Ploemel le 18 mai dernier. La finale a rassemblé près de 700 spectateurs et la commission tient à remercier le club organisateur pour son accueil et l'excellente organisation de cette journée.

Toutefois, il semblerait que lors des matches de championnat, certains joueurs joueraient sans licence.

Rappel : ceci est sous la responsabilité du président du club.

Concernant la coupe, malgré qu'il s'agisse de football loisir, il n'y a pas de cadeau, puisque certains dossiers ont atterris en commission sportive suite à des réserves, et d'autres en Commission de Discipline suite à des comportements illégaux. Afin de clôturer cette saison et préparer la prochaine, une réunion à laquelle tous les clubs sont conviés aura lieu le 13 juillet prochain.

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission Foot Animation à Effectif Réduit : Jean-Luc BOCHET**

Au niveau des rassemblements qui ont eu lieu : la JND U7 s'est déroulée sur 4 villes du département (Questembert, Le Faouët, Naizin et Plescop) a réuni 240 équipes et plus de 1200 joueurs. La JND U9 qui s'est déroulée elle sur le site de Malestroît a réuni 272 équipes et près de 1700 jeunes.

La finale départementale U11 a permis de départager les dernières équipes encore en course. Dans ce cadre, le FC Lorient s'est imposé.

Le Challenge départemental U13 a quant à lui eu lieu à Inguiniel et a vu la GSI Pontivy terminé champion tandis que chez les filles, le Ploërmel FC et le FC Lorient se sont qualifiés pour la finale régionale du Challenge Pitch que le FC Lorient remportera.

Concernant le Futsal, le Challenge Départemental Futsal U13 Garçons a été remporté par le FC Lorient. La GSI Pontivy et l'US Montagnarde ont terminés respectivement 2^{ème} et 3^{ème} et se sont qualifiés pour la finale régionale.

Petit rappel : tous joueurs doit posséder une licence dans son club.

Qui contacter dans le club ? Le secrétaire ou le responsable de l'école de foot, ils vous donneront les informations ! Sans sa licence quel que soit sa catégorie U6-U7, U8- U9, U10-U11, U12-U13, il ne joue pas ! Le joueur est sous la responsabilité du Président du club, du Dirigeant ou l'Edicateur !

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission Féminine : Stéphanie GUEGUEN**

Au niveau des effectifs, on soulignera la progression continue de ceux-ci avec 2013 licenciés dont 477 dirigeantes et 323 séniors notamment soit une hausse globale de 11.22 %.

Outre le nombre de licenciées, c'est également l'encadrement qui se développe. Dans ce cadre, la commission félicite les clubs ayant été labellisés :

- Label FFF Or : FC Lorient

- Label FFF Argent : Ploërmel FC, ES Ploemel

- Label FFF Bronze : Auray FC - Espérance Bréhan – GMV Guillac - US Montagnarde - GJ Pays de Moréac - Vannes OC - ASPTT Vannes

En cours de validation Label EFF Bronze : Stade Pontivyen - GSI Pontivy - AS Gestel - GMV Guillac

Afin de poursuivre le développement de la pratique, plusieurs opérations de promotion ont été organisées cette saison à travers la rentrée du football féminin, l'opération Filles au Foot ainsi que les rassemblements départementaux.

La Commission tient à remercier l'ensemble des éducateurs et dirigeants bénévoles qui œuvrent au quotidien pour développer le football féminin dans toutes ses composantes. Nul doute que la CDM Féminine qui se tiendra notamment à Rennes sera encore symbole du développement du football féminin notamment dans le Morbihan.

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission Foot 56 : Alain TOUZE**

La commission Foot 56, au travers d'articles a fait en sorte de mettre en avant l'ensemble des acteurs qui contribuent au dynamisme du football morbihannais : féminines, jeunes, arbitres techniciens, clubs, bénévoles...

Pour ce faire, les 9 membres de la commission ont réalisé des reportages, des photos et aussi sollicité des clubs et d'autres commissions, et se sont réunis à 10 reprises, pour composer le contenu de chaque numéro. Et ce sont 1250 exemplaires chaque mois, qui ont été édités et envoyés aux clubs ainsi qu'aux partenaires du district.

Pour ce dernier numéro de la saison, ce sera une édition spéciale de 20 pages en grande partie dédiée aux finales départementales futsal, jeunes, seniors et vétérans, ainsi qu'à la JND.

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission d'Arbitrage : Frédéric LOPEZ**

La CDA 56 constate une progression de ses arbitres sur ses 5 derniers exercices, de l'ordre de 3 %/an (+400 arbitres en 2019). 60 évoluent en ligue/fédération, 80 sont gérés par le VP « jeunes », 260 sont mis à disposition pour honorer les désignations « district ». Sur les 6000 désignations opérées au cours de la saison, environ 1 % ne sont pas honorées (désistements, absences).

La commission compte une vingtaine de membres, particulièrement chargés de détecter les potentiels, de former les arbitres, de désigner les arbitres, de statuer sur les fautes techniques déposées, de veiller à l'équité des compétitions.

La commission organise un peu moins d'une cinquantaine de rassemblements au cours de la saison : 3 assemblées générales (début, mi, fin de saison), 8 bureaux, un stage annuel (11 novembre et 10 mars), un stage des nouveaux reçus (31 mars), des préparations à la ligue, des stages de début/mi saison et des formations initiales (Moréac, Ploufragan).

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission Détection Recrutement et Fidélisation des Arbitres : Lionel DAGORNE**

La commission s'est efforcée, comme à son habitude, d'être au service des clubs dès le début de la saison en informant sur les actions majeures qui allaient être menées dans les 3 domaines suivants : la formation des référents en arbitrage, la formation des arbitres bénévoles et le statut de l'arbitrage.

C'est surtout le statut de l'arbitrage qui a retenu l'attention des clubs puisque les 3 réunions organisées sur le département avant la programmation des formations d'arbitres ont rassemblées 60 personnes de 36 clubs. La formation des arbitres bénévoles n'a pas eu le succès escompté puisqu'elle n'a rassemblée que 13 personnes de 8 clubs sur les 2 programmations.

Conçue pour donner les outils techniques du terrain, théoriques sur les lois du jeu et administratifs sur la FMI, cette formation doit permettre aux dirigeants d'arbitrer plus sereinement la compétition de leur club le week-end.

Enfin la formation des référents en arbitrage des clubs n'a réuni que 7 personnes de 7 clubs sur les 2 programmations.

Ces référents formés devenant maintenant la référence arbitrale pour le recrutement et la fidélisation des arbitres dans le club. La commission devra certainement à l'avenir dans le cadre du programme éducatif fédéral proposer d'autres actions de communication et de sensibilisation aux règles du jeu près des jeunes pratiquantes et pratiquants. Une façon de contribuer à la pérennisation de la fonction arbitrale de nos compétitions par des arbitres formés et motivés par la fonction.

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission du Statut de l'Arbitrage : André RAULT**

La commission s'est réunie à trois reprises afin de statuer sur le rattachement des arbitres à un club et vérifier si ces derniers ont bien satisfait aux obligations leur permettant de couvrir leur club.

Pour rappel, pour satisfaire à ces obligations, un arbitre doit diriger un minimum de 22 matchs dans une saison et simplement 11 matchs s'il est arbitre-joueur.

Enfin, il est nécessaire de rappeler que la sanction concernant le nombre de mutés pour la saison suivante ne concerne que l'équipe A du club.

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission Technique : Jacky GUERBIGNOT**

Au sujet des labels, 22 clubs ou groupements ont profité de l'autodiagnostic pour évaluer leur structure de club. C'est ainsi que certains clubs ont pu se lancer dans le projet du label club des jeunes FFF. Dans l'attente de la Commission Nationale, 3 clubs morbihannais se verront attribuer un degré de Label (Elite, Excellence ou Espoir) et ainsi bénéficier d'une dotation matériel. Concernant le LABEL FEMININ école de football et en attente de la Commission Nationale, 8 clubs ont postulé pour l'obtention du Label (Or, Argent ou Bronze). Au niveau du foot à l'école, 18 écoles primaires ont participé au cycle « balle au pied » à travers le Morbihan soit près de 1000 élèves.

En Futsal, on notera la victoire du FC Lorient en finale départementale U13, du GJ Pays de la Gacilly en U14, du CS Queven en U15, du GJ Pays de Sulniac en U16 et du GJ Saint Anne PLuneret en U17. Hormis la victoire de l'Hermine Mendonnaise en finale de Coupe Départementale on notera la présence de 4 clubs morbihannais au plus haut niveau régional de Seniors Championnat Futsal.

Au sujet des détections, le processus est bien en place dans le département et s'effectue grâce aux membres de la commission technique qui viennent superviser les jeunes U13.

Concernant les sélections, on notera la présence de plusieurs jeunes Morbihannais dans les sélections régionales et nationales.

Concernant les sections sportives, on félicitera les sections du Goh Lanno pour leur victoire en UNSS aux académiques. Mention également à la section de Questembert champion académique UGSEL minime en foot à 7. A féliciter aussi, la section de Notre Dame de Menimur de Vannes qui a terminé 2ème du challenge Jean LEROY du 27 au 28 mars 2019 à Clairefontaine. Le CLE de Jules SIMON pour sa brillante victoire au premier challenge Marilou DURINGER du 28 au 29 mars 2019 à Clairefontaine.

Mais aussi, une mention au lycée du Gros Chêne de Pontivy pour ses participations aux championnats de France en UNSS, la septième place en foot à 11 et la neuvième place en FUTSAL en garçon. Ainsi que les titres de champions et championnes de France des lycées agricole pour les cadets et juniors garçons et les filles.

A titre d'information, de nombreuses formations et certifications ont eu lieu tout au long de la saison avec par exemple, 5 CFF1 qui ont réuni 120 personnes, 3 CFF2 qui ont réuni 58 personnes, 2 CFF3 qui ont réuni 57 personnes ou encore 2 CFF4 qui ont réuni 19 personnes. Des candidats sont également venus certifier leur précédente formation sur les 3 sessions proposées cette année.

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission Formation : Lionel DAGORNE**

La commission formation du District s'est beaucoup investie cette saison dans le cadre du déploiement des formations des Dirigeants. Les thèmes retenus par la commission concernaient la gestion et ressources financières pour les trésoriers ainsi que les dirigeants accompagnateurs d'équipes

Cinq formations se sont déroulées tout au long de la saison pour toucher l'ensemble des clubs du département. Ce sont au total 103 personnes qui sont venues sur ces modules de formation pour enrichir leur fonction de dirigeant dans leur club avec notamment 63 personnes sur le module « Dirigeant Accompagnateur d'Equipe » et 40 sur le module « Trésorier ».

Un bilan très positif pour une 1ère année qu'il conviendra de relancer la saison prochaine dans une formule peut être différente avec notamment des formations en soirée pour permettre aux dirigeants de venir encore plus nombreux. Ces rendez-vous se déroulant toujours dans un contexte d'échanges et d'expériences partagées par les dirigeants des différents clubs présent

De nouveaux modules viendront sans doute compléter ceux déjà existant la saison prochaine dans les domaines de la connaissance de l'association à travers la gestion du club et la gestion de projet pour renforcer la structuration des clubs.

En conclusion, le secrétaire Général remercie l'ensemble des Présidents de commissions et leurs équipes pour la mise en œuvre et le bon fonctionnement des missions dédiées au football morbihannais. Enfin, il salue le travail du personnel administratif et comptable ainsi que l'équipe technique du District.

Un support reprenant l'ensemble des comptes rendus détaillés d'activités des différentes Commissions a été distribué aux clubs présents. Il est également annexé à ce procès verbal.

Le Président du District propose l'adoption du rapport moral de la saison sportive 2018/2019.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

➤ **Intervention de Anthony MARIS sur le bilan FAFa (fonds d'aide au football amateur) pour la saison 2018/2019 :**

Le dispositif du fond d'aide au football amateur repose sur un budget spécifique alloué à chaque District dans l'aide à la structuration des clubs dans certains domaines que sont les infrastructures, l'emploi, la sécurité et Le transport. Cette saison, on note une nouveauté avec la création des « Projet d'équipement ne donnant pas obligatoirement lieu à un classement fédéral de l'équipement » qui peuvent désormais être pris en compte (Exemples : Éclairage d'un terrain d'entraînement, vestiaires ou Club House situé sur une installation non classée).

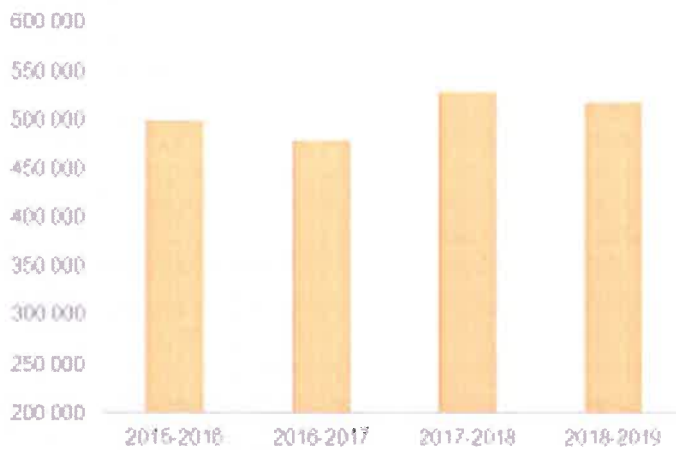
A l'heure actuelle, 15 dossiers ont été validés et deux ont malheureusement été jugés non éligibles pour un montant total de 141953€ : 4 dossiers infrastructures, 7 dossiers sécurisation, 1 dossier pour terrain grand jeu et 1 dossier transport. Deux dossiers transports (hors enveloppe FAFa) ont reçus une réponse positive tandis que deux dossiers emplois sont en attente de traitement au niveau régional.

Les clubs ont été invités à se rapprocher de leurs municipalités pour évoquer ce dispositif, sachant que la commission FAFa du District est à la disposition des clubs pour s'assurer de la faisabilité des projets et pour s'assurer qu'ils partent sur de bonnes bases.

➤ **Présentation du Budget prévisionnel 2019/2020 par le Trésorier Pierre-Yves AUBERT :**

Après une introduction d'usage, le trésorier rappelle tout d'abord les comptes financiers des précédentes saisons et évoque le prévisionnel pour la prochaine saison. Il détaille ensuite la préparation du budget en présentant les charges et produits qui seront mis en œuvre pour la saison 2019/2020 et qui conduisent à proposer à l'assemblée un prévisionnel de 498 000€.

COMPTES FINANCIER



2015-2016 : 500 000 €

2016-2017 : 480 000 €

2017-2018 : 530 000 €

2018-2019 : 520 000 €

LES CHARGES

LES PRODUITS

	2018-2019	2019-2020
Achats	8 000	17 000
Charges de F	66 000	69 000
Honoraires	10 000	10 000
Déplacements	80 000	72 000
Frais PTT	12 000	15 000
Stages	45 000	43 000
Rémunérations	248 000	220 000
Amortissements	52 000	52 000
TOTAL	520 000	498 000

	2018-2019	2019-2020
Ventes	2 000	2 000
Faot 58	20 000	20 000
Cotisations	43 000	41 000
Stages	30 000	33 000
Droits	90 000	98 000
Arbitres	18 000	18 000
Engagements	30 000	30 000
Subventions	260 000	228 000
Autres	27 000	27 000
TOTAL	520 000	498 000

Le Président du District propose l'adoption du Budget Prévisionnel de la prochaine saison sportive.

Le budget Prévisionnel est adopté à l'unanimité.

➤ **Election du Président du District et des nouveaux membres du Comité de Direction**

Sur proposition du Comité Directeur du District du Morbihan de football et en vertu de nos statuts, deux votes successifs concernant l'élection du Président et de deux membres associés afin de combler les postes intérimaires ou vacants. La Commission Elective a été sollicitée pour procéder à la surveillance de ces élections. Elle s'est réunie le 4 juin 2019.

Considérant que les conditions pour l'élection du Président du District sont bien respectées et que les deux candidats membres sont bien en position d'éligibilité au Comité Directeur.

Donne un avis favorable pour le scrutin à l'Assemblée Générale ce jour pour l'élection du Président du District et des deux personnes proposées par le Comité Directeur.

Les personnes proposées sont :

Pour le vote du Président du District :

- Monsieur Lionel DAGORNE : Membre du Comité Directeur et Président du District de Football du Morbihan par intérim depuis Janvier 2019.

Les personnes proposées pour le vote des membres du Comité de Direction sont :

- Madame Micheline LE BRETON : Membre de la Commission « Football Diversifié »
- Monsieur Frédéric ROCHER : Président du Club de Football de Carentoir et membre de la Commission des Jeunes.

• **Résultat des votes**

- Election du Président : 149 votants ; 305 exprimés.

Pour	Contre	Nuls
297	4	4

- Election des nouveaux membres : 150 votants ; 301 exprimés.

Pour	Contre	Nuls
291	2	8

Sont donc élus :

- Lionel DAGORNE, Président du District.
- Micheline LE BRETON et Frédéric ROCHER, membres du Comité Directeur du District.

➤ **Intervention du Conseiller Technique Départemental Gwendal LE BRETON sur les actions sportives de la saison 2018/2019 :**

Par le biais d'un diaporama imagé, Monsieur LE BRETON aborde le cas des sections sportives en Morbihan, avec une présentation de la vie en section qui implique d'avoir un projet sportif bien entendu (2 entraînements structurés/semaine en plus que ses partenaires de club dédié à la réalisation et à la compréhension prioritairement et à la participation de rencontre UNSS ou UGSEL), un projet éducatif (avec la quinzaine du foot notamment) et un projet personnel d'un jeune en section sportive locale (rencontre avec d'autres jeunes lors du rassemblement des sections) et encore plus sur la section sportive départementale bien établie.

La présentation s'est poursuivie par l'ensemble des formations d'éducateurs dans le district du Morbihan de l'année écoulée. Ce fut l'occasion de remercier publiquement la commission technique du district pour son soutien afin de pouvoir assurer un grand nombre de formation, de certification et de détection et donc remercier toutes les autres commissions du district pour le travail de l'ombre qui est effectué également.

Enfin, l'intervention est conclue sur le DROIT A L'ERREUR des joueurs et encore plus des jeunes joueurs lors de leur apprentissage du football. Il est essentiel de privilégier une pédagogie active par l'éducateur c'est-à-dire de dialogue avec l'enfant afin de pouvoir le faire progresser surtout lorsque que celui-ci n'a pas vu, appris lors d'un entraînement à le faire au lieu de leur crier dessus. Ce dernier point est présenté via une vidéo sur une championne française d'escalade, FANNY GILBERT.

➤ **Intervention de Christophe GUILLOU sur le développement des pratiques diversifiées**

L'intervention de Christophe GUILLOU a débuté sur un état des lieux et un constat sur le nombre de licenciés dans le Département. On note une diminution du nombre de licenciés chez les adolescents garçons (-4,5k) et dans le nombre d'adultes licenciés (-18,8k). La pratique figée, unique crée une perte d'attractivité pour certaines catégories de licenciés qu'il convient de compenser par le biais des pratiques diversifiées : Futsal, Beach soccer, Foot5, FitFoot, Foot en marchant, Futnet, Golf foot.

Après un état des lieux du Futsal et du Beach Soccer sur notre territoire et l'intérêt pour les clubs de s'intéresser à ces pratiques, une vidéo est présentée afin de mettre en lumière la diversité offerte par les nouvelles pratiques de la Fédération Française de Football.

Au-delà de proposer une nouvelle pratique, ces nouvelles pratiques loisirs répondent à une notion d'accessibilité, d'attractivité, de dynamisation des projets clubs et permet de récupérer des bénévoles et dirigeants ex-licenciés.

L'intervention de Christophe GUILLOU se conclue sur la perspective des clubs dans la création des nouvelles pratiques et l'intérêt à court et moyen terme pour eux de s'inscrire dans cette démarche de création afin d'être force de proposition et précurseurs dans une démarche qui se veut constructive et en adéquation avec les besoins de nos licenciés.

➤ **Intervention d'Anthony MARIS sur l'agrément collectif service civique.**

Pour la saison 2019-2020, le District de Football du Morbihan souhaite obtenir un Agrément collectif « Service Civique » auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) du Morbihan.

Le Service Civique est un engagement volontaire ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme. Il peut être effectué dans 9 grands domaines dont le sport. L'agrément collectif dont disposerait le District permettra aux clubs du Département d'accueillir un jeune volontaire dans le cadre d'une mission de service civique d'une durée de 8 mois/9 mois (1^{er} Octobre – 30 Mai/ 31 Juin).

Cadre spécifique au District :

Par ce dispositif, le District souhaite apporter une aide supplémentaire à la structuration des clubs par un suivi administratif et technique des volontaires, une gestion et un soutien auprès des jeunes, des tuteurs et des clubs qui sont inscrits dans cette démarche.

Au-delà des obligations incombant à tout volontaire chacun devra s'engager dans un processus de formation fédérale (Module U6/U7, CFF1 ou CFF2 (suivant le profil du volontaire) & CFF4) sous la tutelle d'une personne présente au sein du club.

Le District proposera donc un calendrier de formation aux volontaires avec des journées obligatoires et propres à tout service civique comme Formation aux premiers secours de niveau ; Formation Civique et Citoyenne mais également des formations fédérales pour que les jeunes puissent s'inscrire dans un projet de formation fédérale (Module U6/U7, CFF1 ou CFF2 (suivant le profil du volontaire) & CFF4). Le volontaire aura également des missions d'aide à l'encadrement d'action à visé départementale ou régionale du district comme les JND, ETC.

Chaque jeune doit également disposer d'un cadre de mission pour la durée du service civique. Le District a pour objectif de contribuer, en faveur de ses clubs, à la mise en œuvre des divers projets fédéraux tels que la " labellisation des clubs", Le " Programme Educatif Fédéral ", "La Féminisation", "Les actions citoyennes et sociales", "L'accueil et la fidélisation dans les écoles de football".

Le District reviendra vers les clubs du Morbihan dans les semaines à venir pour évoquer l'avancée de ce projet.

➤ ***Intervention du Secrétaire Général, Félix Saint-Germes sur l'approbation des statuts du District***

L'Assemblée Fédérale du 8 décembre 2018 ayant votée des modifications de « formes » et de « librairie » de ses statuts, cela nécessite des modifications et adaptations correspondantes pour les statuts de notre District en foi de quoi je vous propose donc un vote à mains levées de nos nouveaux statuts dont vous avez eu une copie jointe à la convocation pour cette Assemblée Générale.

*Le Président du District propose l'approbation des modifications des statuts du District.
Les statuts du District sont adoptés à l'unanimité.*

➤ ***Election des délégués de District pour les Assemblées Générales de Ligue :***

Proposition 1: que les Champions de groupes soient désignés pour être les représentants des clubs de District.

Proposition 2 : qu'en cas d'insuffisances de clubs éligibles ou de défection, cette liste pourra être complétée par des clubs volontaires.

Le Secrétaire Général propose l'adoption de l'élection des délégués aux Assemblées Générales de la LBF :

Les deux propositions sont adoptées à l'unanimité.

➤ ***Remise des trophées du champion de chaque division et des petits poucets :***

Les trophées et dotations sont remis aux clubs par les membres du comité de Direction du District et des commissions.

➤ ***Allocution du Président du District :***

Le président du District Lionel DAGORNE adresse quelques mots aux personnes présentes afin de les remercier de la confiance accordée lors de l'élection du président et des nouveaux membres du Comité Directeur : Micheline LE BRETON et Frederic ROCHER.

La mission et le devoir du District, pour honorer de la meilleure façon possible la mémoire de Bruno LE BOSSER consistera à mener à son terme le mandat électoral confié en 2016. C'est ce que le District continuera de faire avec nos clubs et pour nos clubs, avec le Comité Directeur et l'ensemble des commissions du District, et bien évidemment avec nos salariés pour conforter ce qui existe déjà, travailler sur les objectifs fixés par la fédération et la Ligue pour développer encore et toujours le football qui reste notre passion commune. Pour fixer la feuille de route de la prochaine saison, nous serons amenés à rencontrer les clubs au début de la saison par secteur géographique afin de vous présenter notre programme et nos ambitions.

Il est clair que les clubs vont devoir accueillir les féminines qui souhaitent jouer au football à la rentrée. C'est un engagement que nous devons prendre tous ensemble à l'issue de cette première Coupe du Monde Féminine qui se déroule actuellement en France et pour laquelle nous souhaitons le meilleur pour l'Equipe de France.

Nous devons aussi, comme cela a été évoqué par Christophe GUILLOU, développer le football loisir qui doit permettre de retenir dans vos clubs des licenciés qui seraient perdus si nous ne sommes pas en mesure de leur offrir d'autres alternatives que la compétition.

Nous devons également travailler sur la labellisation des clubs, qui est un levier fort pour construire votre projet club car nous sommes très nettement en retard par rapport aux autres Districts bretons.

La mise en place des services civiques dans les clubs sous la tutelle du District facilitera ce travail de fond qui doit être entrepris dans un certain nombre de clubs ambitieux.

Nous devons aussi accentuer le développement du futsal qui est un excellent complément pour les clubs qui souhaitent s'ouvrir à une nouvelle pratique.

Enfin, sur le plan administratif, nous devons la saison prochaine être plus performant et présent dans le service aux clubs lorsque vous appelez le District pour obtenir des renseignements. Nous avons cependant beaucoup évolué sur notre communication tant sur notre site internet que sur notre réseau social mais surtout sur notre magazine Foot 56. Nous communiquerons également très directement avec les Présidentes et Présidents comme nous l'avons fait en cette seconde partie de saison.

Nous allons également continuer les formations de dirigeants en proposant quelques modules supplémentaires tout comme vous devez penser à former les éducateurs qui encadrent vos équipes. Enfin, nous continuerons à vous apporter les conseils sur vos projets FFA pour que l'enveloppe financière dédiée au Morbihan soit complètement soldée comme cela va être le cas cette saison.

Comme vous le voyez, quelques grandes idées et projets forts qui ne pourront se concrétiser que si vous êtes participatifs et désireux de consolider les projets de vos clubs.

C'est également l'occasion de vous annoncer que le District fête ses 75ans cette année et que nous réfléchissons actuellement à marquer cet anniversaire lors de l'Assemblée Financière qui se déroulera sans doute en Octobre ou Novembre prochain.

En conclusion, Lionel DAGORNE invite tout le monde à soutenir nos féminines durant la Coupe du Monde et souhaite de très bonnes vacances sportives à l'ensemble des personnes présentes.

➤ Allocution du Président de la Ligue de Bretagne :

Le président de la Ligue Jean-Claude HILLION dit sa satisfaction d'être présent dans son District lors des différentes assemblées générales pour rencontrer les dirigeants. Il évoque la saison sportive de la LBF et les changements, de personnel et structurel, au sein de la Ligue.

Il évoque le centenaire de la LBF qui se déroulera le 29 juin prochain au Glaz-Arena de Cesson-Sevigné, qui sera suivi d'une rencontre de la Coupe Du Monde Féminine au Roazhon Park.

Il souhaite que la CDM se déroule aussi bien que celle des U20 qui s'est tenue, avec succès, dans notre région la saison passée.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale étant épuisé et après avoir souhaité bon vent à l'équipe de France pour la Coupe du Monde Féminine, les clubs sont invités à partager le buffet offert par le District.

Le PRESIDENT DU DISTRICT

L. DAGORNE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Dagorne', with a long horizontal stroke extending to the right.

LE SECRETAIRE GENERAL

F. SAINT-GERMES

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. Saint-Germes', with a long horizontal stroke extending to the right.